

La première méthode est une application directe de la règle : chaque apport augmente dans une proportion égale au rapport des capitaux initiaux et finaux : $\frac{300}{204}$.

Pour la deuxième méthode, on calcule le gain global — la différence des capitaux — et chaque gain est alors calculé proportionnellement à la part de chacun dans le capital initial :

$$96 \times \frac{51}{204} = 24; \quad 96 \times \frac{68}{204} = 32; \quad 96 \times \frac{85}{204} = 40$$

Le calcul utilisant une règle de trois est identique à la première méthode.